

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| O Réclamation | : contact@mupras.com |
| O Prise en charge | : pec@mupras.com |
| O Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-646074

Optique 189133 Autres

<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique
Cadre réservé à l'adhérent (e)		
Matricule :	SS2	Société :
<input type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :
Nom & Prénom : OTTE PRATI		
Date de naissance : 1/1/1938		
Adresse : 302 Bd Zouhouria casab		
Tél. 0665141227 Total des frais engagés : 1263,10 Dhs		

Docteur Mostafa BENMIMOUN

MÉDECINE INTERNE

27, Rue Ilya Abou Madi (Bd B. Roudani)

Casablanca - Tél: 0522 29 82 28

091166298

Cadre réservé au Médecin		
Cachet du médecin :		
Date de consultation : 27 DEC. 2023		
Nom et prénom du malade : CHERRADI Abdellah Age:		
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même	<input type="checkbox"/> Conjoint
Nature de la maladie :	Allalgies : Lombalgies + Coxalgie	
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :		
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.		

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :



Le : 24/12/2023



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
27 DEC 2022	G	C2	#350,-	INP: 091166298 Docteur Mostafa BENMIMOUN MEDECINE INTERNE 27, Rue Ibn Abou Madi (Bd B. Roudani) Casablanca Tel: 0522 29 82 28

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur



Date

Montant de la Facture

27/12/23

26 3,10

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue



Date

Désignation des Coefficients

Montant des Honoraires

27/12/23 2242.00 660,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien

Date des Soins

Nombre

AM

PC

IM

Montant détaillé des Honoraires

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

COEFFICIENT DES TRAVAUX	
MONTANTS DES SOINS	
DEBUT D'EXECUTION	
FIN D'EXECUTION	
COEFFICIENT DES TRAVAUX	
MONTANTS DES SOINS	
DATE DU DEVIS	
DATE DE L'EXECUTION	

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

CABINET MÉDICAL SPÉCIALISÉ

Dr. Mostafa BENMIMOUN

Médecine interne

Diplômé de l'Université Pierre & Marie Curie

Faculté de Médecine Saint-Antoine-Paris

الطب الباطني - عن الجموعية - الأعراض الكبri - أمراض العظام والمفاصيل - أمراض الشرابين

Maladies de systèmes - Maladies polyviscérales - Grands syndromes - Rhumatologie - Pathologie vasculaire

طفي بنميمون

الباطني .

ز و ماري كوري

- أنطوان - باريس

LOT 232177

EXP 06 2025

PPV 20.90 DH

LOT 232177

EXP 06 2025

PPV 20.90 DH

27 DEC. 2022

Casablanca le,

LOT 232177

EXP 06 2025

PPV 20.90 DH

20,90 X 3

Rexiva

S.V

Vitaneuril forte

S.V

Acethrox

S.V

34,00

Lanoxyl gtt

S.V

83,80

IV gouttes au cuir

94,80

Newflex "E"

en application

263,10

New Care AG, CH-4457 Hüniken Switzerland
EU Office:
79618 Rih

ISOPHARM
NEWFLEX
WARM-UP
94.80 dhs

07/26

143

PPV :
LOT :
EXP :

PPV: 39DH80
PER: 09/26
LOT: M2572

143
MFD
LOT

08/22

22 20 40 80

CABINET MÉDICAL SPÉCIALISÉ

Dr. Mostafa BENMIMOUN

Médecine interne

Diplômé de l'Université Pierre & Marie Curie

Faculté de Médecine Saint-Antoine-Paris

الطب الباطني - الأمراض المخموعة - الأعراض الكبرى - أمراض العظام والمفاصل - أمراض الشرايين

Maladies de systèmes - Maladies polyviscérales - Grands syndromes - Rhumatologie - Pathologie vasculaire

الدكتور مصطفى بنميمون
الطب الباطني

خريج جامعة بيار و ماري كوري

كلية الطب سانت - أنطوان - باريس

Casablanca le, 27 DEC 2023

M. Cherradi Abdennahane :

Rx Banlieue articulaires

Coxo-fémurale

Rakis lombo-sacré ffd

APPEL N° 3 - Gauthier - Casablanca
27, Rue Ilyia Abou Madi (Bd S. Roudani)
Tél: 0522 20 34 57 / 0522 20 34 58

Docteur Mostafa BENMIMOUN
MEDECINE INTERNE
27, Rue Ilyia Abou Madi (Bd S. Roudani)
Casablanca - Tel: 0522 29 82 28
Fax: 0522 29 82 28



Nom & prénom : CHERRADI ABDERRAHMANE

FACTURE N° : 23/026186

Date : 27/12/2023

<u>Examen</u>	<u>Montant</u>
RX. BASSIN FACE	250,00
RX. RACHIS LOMBAIRE F/P	400,00
Total Montant	
	650,00

تاریخ ۲۷ دسامبر ۲۰۲۳
 رقم فاکتور ۲۳/۰۲۶۱۸۶
 مبلغ ۶۵۰ درهم
 بانک مرکزی ملی مراکش
 فاخور ۲۷ ریفیعی - ۰۵۲۲۰۳۴۵۸

Arrêtée la présente Facture à la somme de:

SIX CENT CINQUANTE DIRHAMS

REGLEMENT : ESPECES Le 27/12/2023

Relevé d'identité bancaire
 Banque Centrale Populaire
 Agence Massira
 88, bd massira el khadra Casablanca
 Compte n°:190 780 21211 9307191 000 7 73

Radiologie Aboumadi : S.A.R.L au Capital de 740.000,00 DH - 27 Rue Ilya Abou Madi - Quartier Gautier - Casablanca 20060 Maroc

Tél : 0522.20.34.57/58 Fax: 0522.47.40.09 E-mail: contact@radiologie-aboumadi.com
 RC : 395253 Casablanca - TP : 35509523 - IF : 01086163 - CNSS : 2623884 - ICE : 002036624000064